



Finances publiques

Descriptif

Enseignement des notions, principes et concepts clés du droit budgétaire de l'État, du management public, des finances locales, de la fiscalité, du droit budgétaire européen et des finances sociales. Entraînement à l'épreuve écrite et orale de finances publiques des concours de catégorie A de la fonction publique. L'objectif est de renforcer la culture financière publique des étudiants et leur niveau de maîtrise et de compréhension des problématiques et enjeux essentiels.

Pré-requis souhaités

Droit administratif général, droit budgétaire et fiscalité.

En bref

Nombre d'heures : 34.0

Temporalité : Annuel

Type d'enseignement : Séminaire

Année : 5 | Cinquième année

Mode de validation : Examen terminal écrit

Contacts

Responsable(s)

Mauriet Jean-Yves
jeanyves.mauriet@scpobx.fr

Bibliographie indicative

- Bouvier M., Esclassan M.C., Lassale J.P., *Finances Publiques*, 18e éd, LGDJ, 2019.
- Collet M., *Finances Publiques*, 3e éd., LGDJ, Domat Droit Public, 2018-2019.
- Brigaud F., Uher V., Servière S.F., *Finances Publiques*, IEP - Concours administratif, 3e éd., Armand Colin, 2017.
- Monnier J.M., *Finances publiques*, 4e éd., La Documentation française, Les notices, 2015.
- Albert J.L., *Finances Publiques*, 11e édition, Dalloz, 2019.

Formule pédagogique

Une fiche récapitulative est mise en ligne quelques jours avant la séance. Elle décrit son contenu, les notions et concepts attachés au thème, les ressources documentaires et propose deux à trois sujets à traiter librement par les étudiants (plan sommaire ou détaillé, QRC, dissertation, etc.). La séance s'articule en trois séquences : dans un premier temps à revenir et expliquer les notions, principes, enjeux au moyen de questions réponses ; dans un second temps sur la présentation des travaux des étudiants et des échanges ; dans un troisième temps, présentation d'un corrigé.